



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que lors d'une séance ordinaire tenue le 19 juin 2024 le conseil des maires de la MRC de La Vallée-de-l'Or a adopté le règlement d'emprunt suivant :

366-05-24 **Règlement numéro 366-05-24 décrétant une
dépense de 1 016 439 \$ et un emprunt de
1 016 439 \$ pour l'acquisition de deux camions à
chargement latéral automatisés**

Ce règlement, approuvé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation le 9 août 2024, entre en vigueur en date des présentes, conformément au règlement numéro 330-11-18 déterminant les modalités de publication des avis publics de la MRC de La Vallée-de-l'Or.

Une copie est disponible pour consultation au siège social de la MRC sis au 42, place Hammond, Val-d'Or aux heures normales d'ouverture des bureaux sur rendez-vous seulement.

Fait à Val-d'Or, ce 26 août 2024

Original signé

La greffière de la MRC,
Me Marie-Hélène Bastien